

# L'écho de Tréminis

N° 47 Janvier 2020



*A l'aube de cette nouvelle année, Frédéric Aubert, Maire de Tréminis, et l'équipe municipale, vous adressent leurs vœux les meilleurs pour 2020. A cette occasion ils seront heureux de vous accueillir à la Salle des Fêtes de Tréminis le dimanche 19 janvier à 14h30.*

## Sommaire :

- p.1 Vœux de la municipalité**  
**Mot du maire**
- p.2 Mot du maire (suite)**  
**Vie communale**
- p. 3, 4 et 5 Vie communale**
- p.6 Actualités, agenda du trimestre**
- p.7 Les digues de protection de l'Ebron**
- p.8 et 9 Les pages de l'école**
- p.10 Noël au village**
- P.11 Fiscalité**
- p. 12 et 13 Nos associations**
- p.14 Le courrier des lecteurs**
- p.15 Informations pratiques**
- P.16 L'actualité en images**

## Le mot du maire

Par Frédéric Aubert

Cette année 2020 marque la fin de la deuxième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, et dans quelques semaines la fin du mandat commencé en 2014.

Ces dates qui semblent être des ruptures ne sont en réalité que des repères dans ce qui constitue le long déroulement du temps. Il y a fort à parier que les choses ne seront pas fondamentalement différentes dès demain. Il faut toutefois continuer à avoir des objectifs, même s'ils paraissent ambitieux, même si des difficultés se dressent, même s'ils ne sont pas accessibles à l'échelle d'une vie, et ne pas se laisser d'aller dans la direction que nous souhaitons, pas après pas.

Notre mission est de conduire

les affaires "communes" de notre village et nous en rendons compte ici; mode de communication introduit sous cette forme trimestrielle voici 12 ans dans lequel nous nous sommes appliqués à délivrer une information claire, accessible et reflétant la réalité avec ses difficultés. Il a toujours été ouvert à qui souhaitait y exprimer une opinion.

Dans le dernier numéro de l'Echo de ce mandat, nous reviendrons plus précisément sur les réalisations de la fin de l'année 2019 et sur celles en cours ainsi que sur les changements de fonctionnement que nous allons connaître, les combats menés, les actions en cours, les domaines où nous n'avons pas obtenu ce que nous attendions...

Il en est ainsi de la compétence eau qui devait basculer aux Communautés de Communes au 1er janvier 2020. L'Etat, après avoir opposé un refus aux demandes

Mairie de Tréminis --- L'Église --- 38710 TREMINIS --- Tel/ fax : 04 76 34 73 39 ---

Courriel : mairietreminis@orange.fr / site : treminis.fr

Édité et imprimé par la Mairie de Tréminis --- Tiré à 150 exemplaires --- Gratuit

Directeur de la Publication: M. Frédéric AUBERT ---

Directrice de la Rédaction : Mme Anne-Marie FITOUSSI



portées par les parlementaires, a engagé la possibilité de dérogations à cette obligation par le biais de la loi "engagement et proximité". Celle-ci, après les allers-retours entre les Assemblées, a été votée le 19 décembre, les Communes devant ensuite se prononcer selon différentes options avant le 31 ! Douze jours pour décider alors que le sujet aurait mérité plusieurs mois d'étude et de réflexion. Forcer les élus locaux à se positionner dans de telles conditions, marque une fois encore le mépris dans lequel ils sont tenus.

Ici, clairement les choses se dégradent et plutôt que de se replier sur nous-mêmes et de céder à la tentation de régler au mieux les "choses de notre fond de vallée", il est plus que jamais nécessaire de se rassembler et de tenter d'imposer une autre logique.

Ni immobilisme, ni conservatisme forcené, mais de la responsabilité et de la pugnacité, de l'envie de faire vivre nos villages et nos territoires face à la montée en puissance des grosses agglomérations, tout en prenant en compte une nécessaire adaptation à un contexte qui évolue.

C'est avant tout cela dont nous aurons besoin demain. Il appartient à chaque citoyen d'en être conscient et d'y prendre sa part. L'engagement dans la vie publique est d'autant plus nécessaire et plus à la portée de chacun que nous sommes dans des petites structures.

En ce début d'année, je ne manquerai pas au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de vous présenter à tous, tous nos vœux pour 2020. Qu'elle vous apporte de la satisfaction dans ce que vous entreprendrez, de la joie et de belles rencontres.

## Evolution du poste de l'agent technique.

A compter de ce mois de janvier, Mathieu Guiguet, notre agent technique communal voit son rôle évoluer.

En effet, il effectuera 15 heures hebdomadaires pour le compte de la Commune voisine de Prébois.

Pour ce qui nous concerne, cette évolution entraînera l'externalisation de certaines tâches : appel à des entreprises pour le balayage et l'égouttage. Notre matériel devant être renouvelé, ce qui entraîne un investissement important au moment où Prébois devait remplacer son agent technique, il y avait ainsi une opportunité à réorganiser les choses ensemble.

Cette mise à disposition est établie pour une année au cours de laquelle elle est révocable s'il s'avérait que ce nouveau fonctionnement ne soit pas satisfaisant pour l'une quelconque des parties.

## Travaux de voirie

Après la réfection du carrefour et de la route de Sauvanière, le deuxième chantier de réfection de voirie prévu au programme 2019 s'est réalisé en novembre.

La zone au départ de la route de la Sagne à Château Bas a ainsi été entièrement refaite en enrobé.

Le coût des travaux s'est élevé à un total de 30 816€ avec participation du Département à hauteur de 30% et de l'Etat à hauteur de 20% et un autofinancement communal de 15 408€.

## Piste du Rapidet et route de Mautira

Voilà plusieurs années que le constat avait été fait : la circulation de gros engins agricoles ou forestiers était difficile dans la traversée du hameau du Serre. Problème de gabarit - en particulier pour les camions grumiers- et dégradation de la chaussée dans une forte pente...

Par ailleurs, nous connaissions des problèmes de canalisation d'eau endommagées, de drains (probablement très anciens et en mauvais état) qui provoquaient des désagréments certains aux riverains.

La solution qui se met en place est la création d'une voie d'évitement de la partie haute du hameau par le prolongement du chemin longeant le torrent du Rapidet. Cette voie sera réservée aux engins agricoles et forestiers. En revanche, la traversée du hameau leur sera interdite. Les travaux sont en cours et se poursuivront dans les semaines qui viennent.

Après quoi, ce seront les canalisa-

tions d'eau potable, les eaux de ruissellement et les eaux usées qui seront traitées, et enfin la chaussée qui sera reprise.

## La forêt en situation difficile.

De tous temps, le marché du bois a été soumis à de nombreux aléas liés à des facteurs qui pouvaient être très divers et extérieurs à notre Commune.

Ainsi, cette année nous nous trouvons face à la conjonction de plusieurs éléments défavorables :

- une grosse tempête dans le nord de l'Italie au printemps 2019 qui a entraîné la mise sur le marché de très gros volumes de chablis devant être exploités rapidement.

- la progression importante des attaques de scolytes, parasite provoquant un dépérissement rapide des peuplements d'épicéas mais aussi de sapins. Ce phénomène apparu en Europe centrale, a ensuite touché l'Allemagne et la France. Il semble qu'il soit accentué par une plus grande vulnérabilité des arbres après 2 années consécutives de grosses chaleurs estivales et de sécheresse. Là aussi, la situation est urgente, il faut exploiter au plus vite les bois touchés afin de pouvoir les commercialiser et d'essayer d'enrayer la propagation de la contamination.

Au total, ce sont plusieurs dizaines de millions de mètres cube de bois qui se retrouvent sur un marché déjà peu dynamique.

Au-delà des risques de contamination de nos forêts, les conséquences de cette crise seront directement financières pour nos Communes, avec une probable limitation des volumes mis en vente et des cours encore à la baisse.

## Bibliothèque :

Le nouveau local se situe dans la première pièce à l'entrée de l'école.

Les ouvertures seront hors temps scolaire: le mercredi matin de 9h à midi en autonomie, de 14h à 17h avec les bénévoles et le samedi matin de 9h à midi en autonomie.

Une animation aura lieu avant l'ouverture officielle. Nous attendons les informations de la médiathèque de Mens.

# Vie communale

## Accessibilité et polyvalence de la Mairie/salle des fêtes.

Le bâtiment qui héberge la Mairie et la salle des fêtes a été construit dans les années 50.

A cette époque, la population de notre village était plus nombreuse, le coût de l'énergie minime et nous étions dans une période de grande aisance financière. On a construit un grand édifice prestigieux et qui répondait aux attentes de la population.

Mais plus de 60 ans plus tard, le constat est différent :

- le bâtiment s'avère très vorace en énergie (l'isolation n'existait pas lors de la construction) et pas très adapté à des besoins qui ont évolué : besoin de salles plus petites, pour des usages avec un public restreint (Associations, cantine, école...).

- la législation a elle aussi évolué, nous obligeant à ce que toute partie d'un bâtiment public soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour réaliser l'accessibilité complète de ce bâtiment, la seule solution semblait être l'installation d'un ascenseur. Non seulement le coût en était très élevé mais, de plus, des visites et un entretien annuel extrêmement coûteux étaient obligatoires. Cette solution n'était donc pas satisfaisante.

La solution la plus raisonnable sera de mettre en accessibilité le niveau secrétariat - salle des fêtes au moyen d'une plateforme élévatrice.

Parallèlement à cela, une cloison mobile sera mise en place au niveau du dessous du balcon de la salle des fêtes, ce qui permettra de créer une salle de 80/100 m<sup>2</sup> plus facile à chauffer (plafond plus bas, isolation...) répondant mieux à la diversité des besoins...

Cela ne remettra aucunement en cause la possibilité d'utilisation de la salle des fêtes dans son intégralité (telle que nous la connaissons aujourd'hui) lorsqu'il y en aura besoin.

En même temps, les toilettes seront réaménagées.

Le montant total des travaux s'élève à 103 085 € et sera réparti sur 2 exercices budgétaires.

Ce projet a nécessité de faire appel à un bureau d'études compétent.

Des demandes de subventions ont été déposées :

- auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 20%. Il est à noter que ces aides relèvent chaque année d'un nouveau programme. Pour 2020, ce type de travaux est éligible, ce qui ne sera pas le cas l'année suivante.

- auprès du Département pour 35%.

La part d'autofinancement de la Commune sera donc de 45% soit 46 170 €.

Nous pourrons ainsi adapter le bâti-

ment à l'évolution des besoins, limiter les dépenses de chauffage, le rendre plus polyvalent tout en nous conformant aux exigences de la législation.

## Pluviométrie

Après un été particulièrement chaud, la période de sec s'est poursuivie sans pluies conséquentes jusqu'à la fin septembre. Alors que la moyenne annuelle de précipitations pour Tréminis se situe aux alentours de 900 mm, au bout de 9 mois (fin septembre), le cumul des pluies n'était que de 526 millimètres.

Fort heureusement, les fortes pluies d'octobre, novembre et décembre ont nettement rétabli la situation. En effet, le bilan de l'année 2019 s'établit à 1054 mm, soit 17% de plus que l'année moyenne.

Trois éléments sont à noter :

- le premier semestre de l'année a fourni 40% des précipitations de l'année

- sur le trimestre juillet-août-septembre il est tombé moins de 10% du total annuel.

- à l'inverse, la période octobre-décembre a fourni 50% de la pluie de l'année

De quoi avoir regonflé nos réserves qui avaient été faiblement reconstituées,

Ces données nous ont été transmises par Monsieur Francis Grand de Château Bas qui relève scrupuleusement les précipitations depuis près de 20 ans.



## Elections municipales les 15 et 22 mars 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Il est bon de rappeler quelques règles les concernant :

- **11 conseillers municipaux sont à élire** (qui choisiront ensuite maire et adjoints)

**Pour être éligible**, le candidat doit remplir les 5 conditions suivantes :

-Être français ou ressortissant de l'Union Européenne (les ressortissants européens peuvent être élus à un conseil municipal, mais ne peuvent être maire ni adjoint et ne participent ni à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni à l'élection des sénateurs)

-Avoir 18 ans révolus au jour du scrutin

-Avoir satisfait aux obligations militaires

-Être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir y être inscrit au 1er janvier 2020 (candidats "extra-communaux")

-Être candidat dans une seule commune

En outre, le nombre de conseillers municipaux ne résidant pas dans la commune au moment de l'élection ne peut être supérieur à 5. **De plus, ne** peuvent être élus conseillers municipaux dans les communes situées dans le ressort où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions depuis moins de six mois, les magistrats de cours d'appel, de tribunaux de grande instance et d'instance ainsi que les membres de tribunaux administratifs. De même, les **agents salariés communaux** ne peuvent être élus au conseil municipal de la commune qui les emploie. En revanche, un **agent salarié d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale)** est éligible à un mandat de conseiller municipal.

- **Les candidats** peuvent se présenter sur des listes (même incomplètes) ou à titre individuel.

Pour les communes de la taille de la nôtre, la parité n'est pas obligatoire, même si elle est recommandée.

**IMPORTANT** : tous les candidats ont l'obligation de déposer une déclaration de candidature au plus tard le troisième jeudi précédant le scrutin, soit le 27 février 2020 à 18 heures pour le 1er tour et pour le 2ème tour, le cas échéant le mardi 17 mars à 18h.

Plus de renseignements sur <https://www.amf.asso.fr/m/theme/municipales2020.php>

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

## CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site <https://www.service-public.fr>

# Vie communale



## Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ?

Vous avez peut-être droit à des aides financières, réduction d'impôts... Avant toute chose, sachez que vous ne devez pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord de subvention. Ces aides concernent aussi bien l'isolation que le remplacement d'un système de chauffage. Les dispositifs d'isolation des combles perdus ou des sous-sols sont très avantageux. Vous devez néanmoins être prudents face au démarchage par téléphone. Vous n'êtes contactés par téléphone par une entreprise agréée, qu'après avoir fait votre demande, jamais avant ! L'entreprise vous fournit alors le numéro de dossier que vous avez constitué avec un conseiller. Pour connaître les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique> ou prendre contact avec la mairie qui vous orientera vers les organismes pouvant vous aider.

## 4G Arrivée de la 4G à Tréminis

C'est en avril 2017 que nous avons pu bénéficier de la 3G permettant ainsi un accès à l'internet mobile. Dès le printemps prochain, des travaux seront entrepris sur le pylône situé à Château Bas (propriété de TDF) par Bouygues Télécom, l'opérateur en charge de cet émetteur. Ensuite se fera l'installation du nouvel équipement suivie d'une période de mise au point. L'accès à la technologie 4G se fera en juin avec des performances accrues.



## Adressage

Les dernières corrections sur les noms de rues et numéros de bâtiments ont été apportées courant décembre. Ce fichier d'adresses ainsi constitué, doit également servir aux services fiscaux qui établissent les taxes d'habitations et les taxes foncières. Afin d'éviter d'éventuelles doubles-impositions, nous devons transmettre à l'administration fiscale le dossier nominatif sur lequel figurent les nouvelles adresses.

Après validation par leur service, une délibération adoptant définitivement les noms de rues sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal. La mise en place des plaques et des numéros suivra.



## Autorisations d'Urbanisme en 2019

### Permis de construire

-Gîte La Margelière Bâtiment 1  
Travaux de mise en conformité aux règles d'accessibilité—Refusé

-Gîte La Margelière Bâtiment 2  
Travaux de mise en conformité aux règles d'accessibilité—Refusé

### Déclarations Préalables de travaux

- World Energy  
Installation de panneaux photovoltaïques 16.75m<sup>2</sup>- Accordé

- Rota Bruno  
Modification de façade, création d'ouverture et d'un balcon, rénovation de l'accès, démolition et reconstruction du garage- Accordé

- Sonnet Patrice  
Remplacement de fenêtres et de volets. Mise en place d'une baie vitrée et création d'un balcon sur piliers- Accordé

- Jallat Christophe  
Modification de toiture sur garage et création d'un accès à une terrasse- Accordé

- SCI de Château-Bas  
Rénovation de toiture - Refusé

- Sté DIMEO  
Pose de panneaux photovoltaïques—Accordé

- Ré Nathalie  
Pose de 3 fenêtres de toit et création d'un puits de lumière - Accordé

- Astruc Lionel  
Rénovation partielle de la toiture et mise en place de 3 fenêtres - Accordé

-Ripoll Patrick  
Remplacement d'une porte de garage et transformation d'une fenêtre en porte- Accordé

- Desbarres Martine  
Changement de destination de locaux. Transformation d'un garage accolé à l'habitation en pièce d'habitation-Accordé

### Informations d'urbanisme

- 43 certificats d'urbanisme informatifs délivrés - 2 en cours d'instruction.  
-4 demandes de raccordements aux réseaux eau/assainissement  
-2 en cours d'instruction  
-9 attestations de raccordement

aux réseaux eau/assainissement  
Si vous souhaitez entreprendre des travaux, renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître les formalités préalables.

Les demandes sont instruites en mairie et sont soumises à l'avis favorable du Préfet, quelle que soit la teneur des travaux à engager.

Vous pouvez consulter le site suivant pour vous aider à constituer votre dossier <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>



## Des nouvelles concernant la ligne de train.

Après plusieurs années de menaces de fermeture, la ligne de train Grenoble-Gap semble à nouveau sur une bonne voie !

Ce n'est pas la fréquentation de la ligne, ni son intérêt en tant que jonction entre 2 étoiles ferroviaires (Veynes et Grenoble) qui la menaçaient, mais des questions de sécurité liées au mauvais entretien des voies en particulier entre Clelles et Veynes. Ceci entraînait depuis plusieurs années une limitation de la vitesse des trains dans les secteurs concernés.

Pendant toute une période, la solution envisagée était la fermeture de la ligne et le remplacement des trains par des bus.

Il aura fallu des années de lutte menée par le collectif de défense, les associations d'usagers, les syndicats, les élus et relayées par les parlementaires pour qu'enfin des travaux soient programmés avec participation financière des Régions AuRA et PACA, des Conseils Départementaux des Hautes Alpes, de la Drôme et de l'Isère, de l'Etat, de SNCF Réseau et enfin de la Métropole Grenobloise pour un montant de 34 millions d'Euros.

Pendant les travaux la ligne sera fermée entre Clelles et Veynes, des bus assurant le service. La ligne rouvrira dans son intégralité une fois les travaux réalisés, en 2022.

Il s'agit là d'une immense satisfaction de voir aboutir un travail collectif en faveur du maintien et de la rénovation de la branche la plus menacée de l'étoile ferroviaire de Veynes, même si des attentes demeurent sur d'autres secteurs.

# Vie communale

## Un bel hommage aux maquisards de Tréminis dimanche 20 octobre

Après une brève existence, les deux maquis installés à Tréminis étaient attaqués le 19 octobre 1943, au petit matin à la suite d'une trahison.

Arrestations, exécutions, déportations, le bilan final de cette journée sera de onze morts.

Une commémoration de l'engagement et du sacrifice des acteurs de ces événements a eu lieu en deux temps :



Sur l'emplacement de l'ancien poste de garde à 10h30 l'évocation historique a ému les participants.



Puis à 11h15 a suivi une cérémonie plus officielle au monument de la Résistance sur la place de Château-Bas, en présence de Marie Noëlle Battistel.

Un sympathique apéritif à la salle des fêtes a clos la matinée.



## Cérémonie du 11 novembre

Une vingtaine de personnes est venue assister à cette commémoration en souvenir des soldats morts au combat.

Frédéric Aubert a lu une lettre de combattant de 1916 décrivant les conditions de vie terribles des soldats et leur quotidien avec la mort. Durant les quatre ans de la Première Guerre Mondiale, près de 60 millions d'hommes ont pris les armes. En France, 10% de la population masculine active est morte ou a disparu.



## Le traditionnel repas des aînés a eu lieu mardi 12 décembre à midi au « Le Trem » en musique !

Monsieur le maire a accueilli chaleureusement les vingt convives heureux de se retrouver pour passer un bon moment amical et gourmand au « Trem », coquet café-restaurant du village. Tous se sont régalés en dégustant le délicieux repas préparé par Didier Barrago. Cette date étant aussi celle du premier anniversaire du « Trem », Didier avait pour cette occasion fait venir un couple de musiciens Martine et Nicolas qui ont animé avec talent le repas, fait chanter et danser les invités joyeux. Aussi, dans une ambiance festive et animée



de conversations enjouées, valse musette et accordéon, cette sympathique journée réussie a permis à tous

de se retrouver et de partager un excellent moment sans oublier ceux qui n'ont pu, pour diverses raisons, en particulier de santé, être présents

Et comme le dit une convive:

« Chouette menu et journée très agréable, merci à la mairie pour le repas des "anciens" ! »



# Actualités

## Programme du cinéma EVT à Tréminis



Ce mois-ci, une séance spéciale hors de nos créneaux mensuels sera proposée le samedi 25 janvier à 20h30 avec le film « tout est possible » réalisé par John Chester

« John et Molly décident de quitter Los Angeles pour se lancer dans le développement d'une ferme écoresponsable.

Un documentaire sur la relation entre les hommes et les animaux, ce film parle bien d'agriculture et d'une autre façon de faire de l'agriculteur mais à grande échelle (80 ha). Les images sont magnifiques, le rythme suit la vie de ces agriculteurs. Notre société a besoin de se reconnecter au vivant. Le film de John Chester montre la marche à suivre à travers une vision ultra-positive de l'écologie.

Et comme le dit le titre, oui TOUT EST POSSIBLE. »

Le vendredi 31 janvier, nous vous proposons « le miracle du Saint Inconnu » comédie dramatique franco-marocaine à 20h30;



Le samedi 1er février à 17h30 un film jeune public « les Incognitos », film d'animation/action et à 20h30 « les filles du docteur March » romance/drame américain.



Le vendredi 28 février, à 18h, un documentaire français de Jean-Michel Bernard qui avait tourné « la vallée des loups » dans le Valgaudemar, la suite: « la Marche avec les loups » *grand mystère de la dispersion des loups* : comment les jeunes loups quittent le territoire qui les a vus naître, et la façon dont ces aventuriers partent à la conquête de nouveaux territoires. avec discussion/débat si les spectateurs le souhaitent et repas partagé ensuite.



Vous pouvez consulter le site de l'EVT : <http://www.ecranvagabond.com/treminis-mairie/venue/10-treminis-mairie>

Ou le nôtre : <https://treminis.fr/>

## Nocturnes du Trièves (ski nordique) à Tréminis

Cette course de ski de fond sous forme de relais à l'américaine, est ouverte à tous, par équipe de deux, sur une boucle de 300 à 500 m en un temps donné.



Course du 8 janvier 2019 départ enfants

Il y aura 4 manches : La Jarjatte le 17 janvier, Chichilianne le 24 janvier, **Tréminis le 7 février** et Gresse en Vercors le 14 février.

Une course enfants, et une course ados/adultes.

## État civil



### Décès

Alain Boulon le 23 juin à l'âge de 83 ans

Paulette Joubert le 7 septembre à l'âge de 92 ans

Germaine Blanc le 15 novembre à l'âge de 81 ans

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches.



**Bienvenue À Marc Poutignat au Serre**

## Agenda du trimestre



Vendredi 17 janvier	AG « Trémini's club » 9h30 Salle des fêtes
Dimanche 19 janvier	Voeux du maire à 14h30 Salle des fêtes
Samedi 25 janvier	Écran vagabond 20h30 Documentaire « Tout est possible »
Vendredi 30 janvier	Écran vagabond 20h30 « le miracle du Saint Inconnu »
Samedi 1er février	Écran vagabond 17h30 « les Incognitos » et 20h30 « les filles du docteur March »
Vendredi 7 février	Challenge nocturne foyer fond à Tréminis
Lundi 10 février	Conseil Municipal à 20h30
Vendredi 28 février	Documentaire EVT 18h « la marche des loups »
Samedi 29 février	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Samedi 29 février	Sortie raquette-fondue au pique nique du Grand Ferrand
Avant le 15 mars	Vote comptes de gestion et administratif, budget
Dimanche 15 mars	1er tour des Elections Municipales
Dimanche 22 mars	2ème tour des Elections Municipales

# Les digues de protection de l' Ebron

Une sortie très intéressante sur le terrain à Tréminis, jeudi 17 octobre, complétant la conférence de la veille proposée par « Culture et Montagne »

Marcel Perrichon président de l'association « Culture et montagne » avait proposé une conférence sur les digues de protection des crues, mercredi

16 octobre à Clelles, animée par Patrice Meriaux, de Veynes, ingénieur du Génie Civil de l'Institut National des recherches en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, membre du comité français des barrages et des réservoirs ( CFBR).

67 personnes ont suivi son exposé sur les digues, leur rôle de protection face aux crues des fleuves, les différences entre rivières torrentielles et torrents, les phénomènes de tresses... avec passion et intérêt, grâce à un exposé brillant, clair, précis, illustré de photos et vidéos très parlantes et impressionnantes.

Le fil rouge choisi par le conférencier était le

torrent de l'Ebron à Tréminis ayant la particularité d'être en amont un torrent à forte pente charriant énormément de matériaux et en aval une rivière torrentielle où le fil de l'eau sinue en méandres, tresses caractéristiques. Jeudi 17 octobre, la sortie sur le terrain en direction des sources de l'Ebron, réunissant une vingtaine de randonneurs a parfaitement complété la conférence de la veille et a permis de comprendre ces phénomènes en situation. Le groupe a cheminé sur le sentier de l'Ebron, s'arrêtant devant les barrages, les zones caractéristiques, les digues pour entendre les explications de Patrice Meriaux complétées par celles de Jean Baptiste Nicaise, agent RTM (restauration des terrains de montagne) responsable de ce secteur.

Dans ce décor grandiose et impressionnant, ils ont pu s'imaginer comment un orage sur un bassin versant peut entraîner une lave torrentielle charriant blocs de toutes tailles, troncs d'arbres dans un déchaînement des éléments en un temps record. Une halte à la baraque de Pravert a permis une pause reconstituante avant d'entamer le retour en passant par un magnifique sentier escarpé dans un pierrier avant de de retraverser le torrent pour rejoindre le sentier jusqu'au parking de Boutari.

Les participants ont apprécié cette journée ensoleillée, très intéressante et riche qui leur a permis de comprendre encore mieux les phénomènes de crues et d'admirer le travail des anciens qui avaient construit les premiers barrages permettant de protéger le village et les cultures dans les années 1820.



# Le coin de l'école

## Premières neiges!



## Ateliers de préparation du marché de Noël



Cette année encore, les enfants ont participé à des ateliers animés par les parents, pour préparer le marché de Noël.

Celui-ci a eu lieu le dimanche 15 décembre, avant la fête de Noël.



Les enfants ont fait de la poterie, des couronnes en éléments naturels, des attrape-rêves, de l'origami. Ils ont aussi décoré les pots de jacinthes.

Merci à tous les parents pour leur implication.



## Notre sortie à Grenoble

Nous sommes allés à Grenoble, vendredi 22 novembre. Cette sortie a eu lieu avec l'école de Chichillianne.

Nous sommes allés au musée pour découvrir des sculptures, avec une guide. En premier, nous avons vu la statue d'Hercule, c'est un dieu de la mythologie grecque. Hercule était connu pour sa force, il a battu le lion de Némée et volé les pommes d'or des Hespérides. Le lion et les pommes étaient représentés sur la statue.



Une autre statue représentait une petite fille qui était très gourmande, elle avait plein de raisins dans ses habits et elle était contente.

Cette sculpture avait la particularité de tourner. Elle est faite de tubes en métal, quand on la tourne, on voit plusieurs formes géométriques. La guide a dit que c'est une sculpture cinétique (qui bouge).

Ensuite nous sommes allés manger dans une cantine en face d'une salle de judo. Après nous avons fait une récréation d'une heure, dans le parc derrière le musée. Là aussi, il y avait des sculptures, dont une sculpture qui bougeait grâce au vent.





## Le mystère de la forêt magique

Puis nous sommes allés voir Pierre et le loup en concert. D'abord, le chef d'orchestre a présenté les instruments. Chaque instrument représente un animal de l'histoire.



Il y avait dans l'univers une galaxie, dans cette galaxie, il y avait 5 planètes et il y avait une très grande planète, et dans cette planète, il y avait une forêt magique et dans cette forêt, il y avait des animaux qui étaient mélangés comme un lapin à tête de rhinocéros. Bon bref, la reine de la forêt était un oiseau qui avait tous les pouvoirs. Mais un jour, la forêt perdit toutes ses couleurs. Les feuilles tombèrent. L'érable perdit ses belles feuilles, et les feuilles du tilleul devinrent toutes marron. La reine dit : « C'est étrange, ça ne s'est jamais passé comme ça ! » Elle fixa le ciel et remarqua une silhouette. C'était le roi du feu, un grand oiseau aux ailes de feu. Il se posa devant elle et dit : « La forêt sera bientôt à moi. » La reine s'enfuit, s'enferma dans son château et se prépara au combat. Elle mit son masque, des griffes de fer à ses doigts et sortit.

Elle lui tendit un piège. Elle creusa un trou, elle le recouvrit de feuilles et se mit devant. Le roi de feu fonça sur elle mais au moment où il allait l'attraper, elle s'envola et il tomba dans le trou. Elle l'enferma et plus tard elle le relâcha et on ne le revit plus jamais.

La forêt reprit sa jolie couleur et depuis il y a une forêt dans une grande planète qui est dans une galaxie et qui est dans l'univers.

Quetzal et Maélie

QUETZAL
CAPUCIN
RAINETTE
TAPIR
COLIBRI
TOUCAN
JAGUAR
KINKAJOU



Les animaux de la forêt amazonienne se sont cachés dans la grille, pouvez-vous les trouver ?

Les mots de Noël se sont cachés dans la grille, pouvez-vous les trouver ?

PERE NOEL
CADEAU
RENNE
SAPIN
BOULE
GUIRLANDE
ETOILE
SABLE

Les enfants ont inventé des mots cachés, à vous de jouer!

C	A	D	E	A	U	D	F	B	S
A	E	I	N	R	R	R	Z	A	A
D	D	P	N	B	H	N	B	S	P
O	N	N	E	R	I	L	T	A	I
X	A	S	R	R	E	S	U	P	N
E	L	I	O	T	E	T	I	O	E
B	R	C	R	T	A	N	A	N	O
O	I	X	O	L	C	T	O	B	V
I	U	O	U	O	X	G	Z	E	A
L	G	T	N	E	O	L	O	E	L

H	J	A	G	U	A	R	W	X	K
Q	N	S	R	T	L	O	P	M	I
U	R	A	I	N	E	T	T	E	N
E	V	C	A	P	U	C	I	N	K
T	I	U	O	Y	E	F	S	T	A
Z	O	V	Z	L	M	K	Y	A	J
A	G	U	Y	Z	I	B	Q	P	O
L	H	M	C	K	Y	B	J	I	U
I	M	R	T	A	P	O	R	R	F
S	F	C	M	R	N	T	Y	I	L

# Noël au village



Après une rénovation des silhouettes de Noël pour leur redonner de jolies couleurs vives, l'installation a eu lieu le 2 décembre.



La neige tombée début décembre donne un aspect hivernal et festif !



Le 15 décembre marché de Noël, spectacle de marionnettes « Quel bazar » de la compagnie Talabar



Danse country des écoliers, préparée avec Carole et distribution tant attendue des cadeaux !

# Fiscalité

## Bases d'imposition et taux d'imposition

Suite à un article consacré aux impôts fonciers dans l'Isère paru dans la presse locale (D.L. du 17 octobre 2019), certains habitants nous ont interpellés sur ce qui leur semblait constituer des incohérences par rapport à notre Lettre d'Information de mai 2019 consacrée au budget communal. Il semble donc nécessaire de clarifier les choses.

Pour cela il faut rappeler le mode d'établissement et de calcul de l'imposition.

Le montant des impôts fonciers est l'application d'un **taux d'imposition** à une **base d'imposition**.

**La base d'imposition** reflète en quelque sorte la valeur du bien.

- Pour une habitation, elle augmente avec la surface, le niveau de confort etc...

- Pour un terrain elle varie avec sa surface et sa valeur; une terre labourable ou une forêt aura bien entendu une base plus élevée qu'une friche.

C'est l'**administration fiscale** qui établit la valeur de ces bases et qui les réévalue de manière périodique. Or les valeurs avaient été déterminées en 1970 par l'administration fiscale avec l'aide des services du cadastre et n'avaient pas été réformées depuis, bien qu'un rapport de la direction générale des finances publiques ait révélé des écarts très importants entre les valeurs appliquées et les valeurs réelles.

La remise à jour des valeurs locatives a ainsi été engagée en 2016 par l'administration fiscale et plusieurs dizaines de milliers de propriétaires ont reçu un courrier de leur centre des impôts, leur annonçant une hausse parfois très importante.

**Les taux d'imposition** sont votés par les collectivités (Commune, Communauté de Communes, Département). Appliqués aux bases, ils servent à l'établissement du montant de l'imposition.

Pour ce qui concerne notre commune, les taux votés par le Conseil Municipal pour 2019 sont les suivants:

Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
16,36 %	16,87 %	31,49 %

Pour reprendre l'évolution sur la durée du mandat en cours, voici l'évolution des taux sur la période 2014-2019

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
2014	12,63%	13,03%	24,31%
2015	13,55%	13,98%	26,09%
2016	13,55%	13,98%	26,09%
2017	14,14%	14,59%	27,23%
2018	23,26%	24%	44,79%
2019	16,36 %	16,87 %	31,49 %

Il est donc facile à chacun d'estimer quel aurait été le montant des impôts fonciers si la Commune n'avait pas baissé ses taux dès 2019 comme elle s'y était engagée après une année de difficultés conjoncturelles en 2018.



## Le foyer de fond

### Une AG foisonnante d'idées au foyer de ski de fond

Lundi 2 décembre, Cathy Pitiot avait donné rendez-vous aux membres du foyer de ski de fond pour l'AG 2019 et aussi pour préparer la prochaine saison de ski. 13 personnes sont venues à cette réunion qui se tenait dans le chaleureux chalet du foyer, départ des pistes de fond au Serre. La nouvelle enseignante Carole Perrier est intéressée par un cycle de ski nordique pour ses 11 élèves cet hiver avec les encadrants agréés Education Nationale du foyer. Un nouveau stage pour passer ces agréments aura lieu en janvier à Gresse en Vercors. Les bilans d'activités et financiers ont été présentés et approuvés. L'année dernière a connu un bel enneigement qui a permis une ouverture des pistes du 3 au 25 février. La nocturne de janvier a eu un beau succès puisque 64 participants sont venus courir sur l'anneau damé à côté de l'école, piste qui a permis aux écoliers d'effectuer 8 séances d'initiation. Globalement les réserves financières baissent un peu chaque année en raison des difficultés d'enneigement mais le groupe dynamique et passionné est décidé à poursuivre le plus longtemps possible pour permettre à tous de profiter du magnifique cirque du grand Ferrand.

Pour démarrer la saison 2020, un travail d'élagage et de marquage des pistes et itinéraires raquettes a été mené en décembre.

Une soirée d'ouverture du domaine sera organisée avec balade dans la neige, vin chaud et repas convivial en fonction de l'enneigement.

La nocturne du Trièves aura lieu à Tréminis le samedi 7 février sous forme de re-

lais avec entre autres les amis fondeurs de La Jarjatte, Chichilianne et Gresse en Vercors. Une soirée astronomie sera programmée en fonction de la météo.

La saison se terminera par la traditionnelle fondue au chalet du pique-nique le 29 février. Les bénévoles du foyer espèrent un aussi bel enneigement cette année afin de permettre aux skieurs de tous âges de profiter de ce superbe domaine nordique.



### L'Ecran Vagabond du Trièves

Les bénévoles de l'EVT de Tréminis sont satisfaits de constater une fréquentation en hausse lors des séances de cinéma proposées. Par exemple le 4 décembre, 24 spectateurs de tous âges sont venus en famille voir « la reine des neiges », même certains depuis Monestier du Percy ! L'avenir des séances « enfant » semblait un peu compromis puisqu'il y a eu des séances annulées faute de spectateurs, mais les 2 dernières ont retrouvé un certain succès. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir de nouveaux cinéphiles lors des documentaires. (voir programme page 6)



### Le Sou des Ecoles

Les nombreux visiteurs se sont retrouvés devant le superbe stand coloré pour acheter les jolis objets ou déguster une crêpe avec un verre de vin chaud tout en bavardant. Les enfants présents se sont bien amusés aussi et leurs cris de joie ont ravi les promeneurs !

Le bénéfice du marché de Noël est au profit du Sou des écoles de Tréminis afin d'aider financièrement aux sorties scolaires, notamment une possible classe de découverte. En début d'après-midi le marché de Noël a migré dans le hall de la mairie pour accueillir les spectateurs de la

seconde partie de la journée. Les parents d'élèves remercient les nombreux acheteurs pour leur soutien.

Des animations seront proposées dans l'année. Nous vous informons des dates.

### L'ACCA de Tréminis

L'ACCA se met aux normes sanitaires. Les travaux ont débuté en septembre et ont été effectués par des chasseurs bénévoles et compétents et financés en grande partie par l'ACCA.

L'objectif était de séparer le local « repas » du local « découpe/partage/venaison » afin de répondre aux normes d'hygiène qui s'imposent.



Une 2ème salle a donc été aménagée à cet effet.

### Détails des travaux :



- Dalles et carrelages
- Isolation des murs et plafond
- Mise en place d'une grande chambre froide
- Pose de deux palans de découpe
- Pose de tables de travail inox et d'un évier en inox à 2 bacs
- Rénovation des portes et fenêtres des 2 salles

- Installation d'un poêle à granulés dans le local repas.



# Nos associations



## Le Trémini's Club

Nous voilà déjà en 2020 ! tous les membres du « Trémini's Club » vous souhaitent une Belle et Heureuse Année.

Comme à l'habitude, ce dernier trimestre de l'année 2019 a été marqué par de nombreuses activités.

Outre nos rencontres hebdomadaires, nous avons été occupés par des sorties diverses et variées.

Mercredi 30 octobre, une dizaine d'entre nous, sous la conduite de Jacky qui souhaitait nous faire découvrir cet univers passionnant, se sont rendus à Jarrie au musée de la chimie retraçant l'histoire, ses techniques et ses applications. Accueillis chaleureusement par la conservatrice Caroline Guérin, nous avons



passé 3h, immergés et conquis dans un univers scientifique, technique et un peu effrayant. Pendant la visite, nous avons pu observer des réactions chimiques, découvrir le secret de la fabrication des pierres synthétiques, comprendre le fonctionnement des appareils parmi lesquels on remarque la superbe maquette d'une colonne à distiller de 2 m de hauteur. Un après-midi d'échanges et de questions, riche en connaissances scientifiques dans un cadre magnifique fort apprécié de tous.

Par une journée ensoleillée, le 14 novembre, nous sommes allés manger des cuisses de grenouilles à Cornillon en Trièves et de là, nous avons profité du magnifique panorama sur les montagnes enneigées.



Nous avons organisé, le 23 novembre pour la 6<sup>ème</sup> fois, le repas « diots » où 94 personnes ont répondu présentes et se sont, encore une fois,

régalées des délicieux diots cuits sur leurs sarments de vigne dans l'énorme chaudron.

Le 4 décembre, nous sommes retournés, comme chaque année, à Autrans pour assister au festival international du film de montagne d'Autrans (FIFMA), dont le thème était « Instincts, équilibres fragiles et sens en éveil ». Suivre une ligne, oser, s'aventurer, innover, surprendre, se faire surprendre, le festival se fie à ses instincts. Nous nous sommes plongés dans divers univers dépaysants et proches de la véritable nature : De l'Inde au Tibet, sur la banquise, dans l'Himalaya, la cordillère Cantabrique...



Une belle journée qui nous a fait rêver et voyager.

Nous avons aussi la volonté de nous retrouver avec des habitants des villages voisins et quelques-uns d'entre nous se sont rendus à un loto organisé par le Club des aînés de Clelles.

Mais, il y a eu une petite ombre au tableau dans ce dernier trimestre : la vitre de notre panneau d'affichage, installé sur le mur de la salle des fêtes, a été cassée, vraisemblablement par un jet de pierre. Nous l'avons bien sûr remplacée, mais nous faisons appel au bon sens de chacun afin d'éviter ces actes gratuits qui n'apportent rien à personne.

Nous avons aussi repeint nos décorations et figurines de Noël qui ont retrouvé leur bel aspect



de fête, installés dans les différents hameaux.



Et pour finir l'année en beauté, quinze d'entre nous se sont retrouvés, dans notre local pour un petit réveillon sympa et fêter gaiement le passage de l'année 2019 à l'année 2020.



Et encore un petit mot pour vous annoncer que notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 17 Janvier dans la salle des fêtes. Tout le monde sera accueilli à partir de 9h30 par un café et quelques biscuits.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette assemblée générale et peut être nous rejoindre pour partager avec nous ces quelques bons moments au fil du temps.

# Le courrier des lecteurs

Un joli conte d'hiver :

Les malheurs d'une petite branche

Chaque jour des oiseaux venaient se poser sur les branches du vieux frêne qui était planté là, près du torrent, dans cette vallée si calme, et propice à la quiétude de tous les oiseaux.

Ce jour-là, le ciel était gris, la neige était tombée, la nuit, à gros flocons, mais cela n'empêchait pas le va-et-vient continu des mésanges et petits moineaux, sautillant d'une branche à l'autre, en gazouillant sans arrêt.

Ils sautillaient, se posaient sur une branche, s'y balançant quelquefois quand le vent soufflait.

Mais il y avait une branche où aucun moineau, aucune mésange, aucun corbeau, ne venait se poser.



« Oh ! Comme je suis malheureuse, gémissait la petite branche au frêne. Regardez, regardez comme tous ces oiseaux aiment à se poser sur mes sœurs. Et voyez, voyez comme personne ne s'arrête une seule fois sur moi !! Comme c'est injuste !! Mais pourquoi ? »

Le frêne ne savait pas trop quoi répondre aux plaintes incessantes de la petite branche. Il disait :

« Sois patiente, il y a bien un petit oiseau qui viendra se poser, c'est sûr et certain. »

L'aînée des branches de l'arbre dit :

« Je n'ai jamais entendu parler de bêtises pareilles de ma vie !! Je crois rêver. Un oiseau qui boycotterait une branche ! Pour quelle raison, je te le demande soeurette !! Tu n'as pas dû le sentir celui qui est venu dormir sur toi, c'est tout !! »



« Non et non, je vous dis ! Personne n'est jamais venu dormir ici ! »

A ce moment-là, une jolie mésange au col bleu passa près, tout près de la branche, prête à s'arrêter et hop, d'un rapide battement d'ailes, vint se poser sur la sœur du dessus !!

« Vous voyez, vous voyez bien qu'ils ne viennent pas ici ! »

Et la petite branche de pleurer, pleurer...

« Moi, dit une autre sœur, juste au-dessous de la malheureuse branche, moi je sais pourquoi. »

« Tu sais toi ? et pourquoi, pourquoi ? Dis-le-moi vite, je t'en supplie ! »

« Et bien, c'est parce que tu es trop...comment dire...rigide !

« Comment ça rigide ? Et vous ? Vous n'êtes pas rigides ? »

« Non. Nous non. Toi oui. Je t'ai observée depuis quelques temps déjà et je m'aperçois que tu ne bouges pas quand le vent souffle, et même quand il

souffle très, très fort ! »

« Je ne bouge pas car je m'agrippe fort à mon père. J'ai si peur de me casser et de mourir comme certaines de mes sœurs que je vois se décomposer au sol ! »

« C'est le prix à payer, soeurette. Il te faut être souple. Il faut savoir t'abandonner au souffle du vent. Le vent, c'est aussi la vie, comme la pluie, la neige et la grêle si dévastatrice »

« Elle a raison, ta sœur, dit le frêne. Les oiseaux aiment le balancement. Ils sont très observateurs et avant de se poser quelque part, ils regardent, jaugent et hop, enfin, ils choisissent ! N'aies plus peur, ma fille, et fais confiance à la nature ! »



La petite branche écoute les conseils de sa famille et se laisse complètement aller au premier souffle de vent.

Le lendemain, alors que le soleil éclairait la blanche vallée, une jolie mésange, en gazouillant, vint se poser sur la petite branche, sous le regard bienveillant de toute sa fratrie !!!

Jeanine Charpentier

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés. Votre nom doit être mentionné en bas de votre article.

mairietreminis@orange.fr amfitoussi@aol.com



# Informations pratiques

## COMMERCES - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

### Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**  
Le Fournil de Château-Bas, Trémis  
06 86 25 58 91  
Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Julien**  
04 76 34 30 76  
Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - mardi et vendredi.

⇒ **Boulangerie La Commanderie**  
04 76 34 71 88  
Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

### Epicerie

⇒ **Delphine Sanson**  
Château-Bas, Trémis 04 76 34 71 88  
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 — mercredi fermé — le dimanche seulement de 8h à 12h

### Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaëc des Amarines**  
Les Grange à Trémis 06 81 91 53 50  
Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**  
04 76 34 74 28  
Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**  
04 76 34 60 38  
Tournée de livraison des commandes le vendredi.

### Glaces

⇒ **Sorbet Vagabond**  
Château-Bas, Trémis  
06 46 64 86 46  
Fabrication et vente directe de glaces - vente directe et à l'épicerie

**La Plume de l'Oiseau**  
Valérie Salé 06 31 29 23 26  
Productrice Cueilleuse Herbaliste  
06 31 29 23 26 l'Eglise, Trémis  
Vente de tisanes, sirops, huiles de soin, baumes

### Design

⇒ **Helena Amalric, Artisan d'art.**  
Atelier de fabrication

Château-Bas, Trémis  
**Accompagnement en montagne**  
⇒ **Voir La Montagne Autrement**  
contact@voirlamontagneautrement.fr  
<http://voirlamontagneautrement.fr/>

### Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Tremis Pizza**  
Fournil de château-bas, Trémis  
06 86 25 58 91 (sur commande - samedi soir)

⇒ **Café/Restaurant Le Trem**  
Château-Bas, Trémis  
06 72 20 17 70 (mercredi, jeudi, vendredi et samedi à partir de 10h00)  
Plats Traiteur sur commande  
⇒ **Coin café**  
À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Trémis, selon horaires de l'épicerie

### Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferrand, Le Serre, Trémis**  
04 76 34 74 32

La ligne Trémis/Mens circule tous les samedis sauf jours fériés

### Départs :

Trémis Le Serre à 8h15  
Trémis l'Eglise à 8h17  
Trémis Château-Méa à 8h19  
Trémis Château-Bas à 8h21  
Arrivée à Mens à 9h15  
Départ de Mens à 11h00 pour une arrivée à Trémis à 12h00

### ⇒ Taxi Trémis

06 22 27 92 81

### ⇒ Taxi Blanc Catherine

06 75 41 78 98

Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

### Electricité

⇒ **Verdure Electricité**  
Château-Bas, Trémis  
06 33 09 25 14  
Electricité générale. Neuf et rénovation

### Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**  
l'Eglise, Trémis  
04 76 34 74 55  
Maçonnerie/Rénovation  
⇒ **Goubault Antonin**  
Les Orgines, Trémis  
06 37 95 82 28  
Charpente/Couverture/Menuiserie

### Peinture Les peintures du Trièves

⇒ **Laurent Gervasoni**  
Les Granges Trémis  
06 99 42 0 1 07/04 76 99 84 49  
Lespeinturesdutrieves@orange.fr  
Tous travaux neufs et rénovation / peinture /placo /sols

### Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères**  
Tauferont, Trémis  
04 76 34 70 67  
⇒ **Exploitation Forestière Perret**  
Château-Bas, Trémis  
04 76 34 73 48

## SERVICES

### Mairie de Trémis

l'Eglise, 38710 Trémis  
Tel. 04 76 34 73 39  
Mel. [mairietremis@orange.fr](mailto:mairietremis@orange.fr)  
Site. [www.tremis.fr](http://www.tremis.fr)



### Horaires d'ouverture :

Lundi / Mercredi/Samedi de 9h00 à 12h00 et le Jeudi de 13h30 à 17h00

Le maire reçoit sur rendez-vous.

### Services techniques

Lundi, vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - Mercredi de 7h00 à 12h00

### Décharge communale (déchets verts/gravas)

le vendredi de 14h30 à 15h45 sur rendez-vous. En présence de l'agent.

Prendre rendez-vous au secrétariat avant le jeudi 16h30 .

**Déchetterie de Mens** - Lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

### Agence Postale

Château-Bas, 38710 Trémis  
Tel. 04 76 34 70 79



**Horaires d'ouverture Eté, du 2 mai au 31 octobre**  
du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

**Horaires d'ouverture Hiver, du 2 novembre au 30 avril**  
le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 8h45 à 11h45

### Office National des Forêts

Maison Forestière, l'Eglise 38710 Trémis

## NUMEROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
  - POMPIERS : 18
  - SECOURS EN MONTAGNE : 15 ou 112
  - GENDARMERIE : 17
  - URGENCES VITALES : 15
  - URGENCES MEDICALES :
- Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés : 116 117
- CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
  - MAISON MEDICALE DE MENS
    - Médecins généralistes : 04 76 34 65 74
    - Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20
    - Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59
    - Sage-femme : 06 18 51 59 70
    - Psychologue Psychotérapeute : 04 76 34 47 55, 06 27 89 67 57
    - Orthophoniste : 06 19 76 37 18
    - Masseurs Kinésithérapeutes : 04 76 34 62 30
    - Osteothérapeutes : 06 28 05 51 77
  - Services infirmiers à domicile (SIAD)  
04 76 34 67 83
  - Aide à domicile en milieu rural (ADMR)  
04 76 34 66 67
  - PHARMACIE DE GARDE : 32 37  
coût : 0,34 €/mn.
  - PHARMACIE Besson à Mens : 04 76 34 61 24
  - OPTICIEN à Mens : 04 76 34 48 90
  - ENEDIS URGENCES : 09 72 67 50 38
  - MÉTÉO FRANCE (Isère) 08 99 71 02 38  
coût : 2,99€/appel+appel local.



# Actualités en Images

visite du musée de la chimie à Jarrie 30 octobre



Cérémonie du 11 novembre

Repas diots 23 novembre



AG foyer de fond 2 décembre



Sortie Trémini's club à Autrans 4 décembre



Repas des aînés 11 décembre au "Trem"



Marché de Noël du Sou des écoles 15 décembre



Arrivée du père Noël 15 décembre